

BANCTEC



La CCI Paris Ile-de-France, en partenariat avec le Conseil Régional Ile-de-France et l'Ademe, accompagne les entreprises franciliennes pour réduire et valoriser leurs déchets.



CHIFFRES

15 tonnes

par an
de déchets d'activités
économiques (DAE)

ACTIVITÉ

Fabrication et maintenance de scanners et d'équipements informatiques liés aux services de gestion des informations et des moyens de paiement

CATÉGORIE

Dépannage, réparation

NOMBRE DE SALARIÉS

85

CHIFFRE D'AFFAIRES

13,4 millions d'euros (en 2013)

LIEU

Noisiel (77448)

CONTACT

Tél. 01 64 76 20 00

www.banctec.fr

Enjeux

BancTec est une entreprise de services de traitements de documents, de contenu, de moyens de paiements et d'informations qui génère des déchets de "type bureautique" (papiers, piles, cartouche d'impression, etc.).

Elle a pour objectif d'améliorer le suivi des déchets pris en charge par ses prestataires et générés chez ses clients. En interne, elle souhaite poursuivre les démarches engagées sur le tri des papiers de bureau et se mettre en conformité sur la prise en charge des piles et accumulateurs.

Actions



Amélioration de la réduction et du tri des papiers de bureau

Une démarche de réduction des déchets papiers et de leur tri a déjà été engagée avec les salariés. BancTec souhaite la poursuivre et l'améliorer grâce à 3 actions :

- Une campagne de sensibilisation des salariés pour la réduction des impressions (numérisation de la majorité des documents et généralisation du recto-verso), l'utilisation de papier brouillon, etc.
- La mise en place de bannettes pour le tri des papiers dans chaque bureau.
- Une signalétique plus claire dans la salle de la photocopieuse afin de rappeler les bons gestes du tri.





Actions (suite)



Recherche d'un consommable moins dangereux

Pour nettoyer les têtes d'impression, BancTec a éliminé le produit précédemment utilisé. Il était dangereux pour les salariés et sa prise en charge de fin de vie était complexe car il s'agissait d'un déchet dangereux y compris ses contenants vides.



Révision du contrat de gestion des déchets recyclables

Jusqu'à-là, les déchets non dangereux étaient triés selon 4 grandes familles - papiers (journaux, revues et impressions séparés), emballages, canettes et gobelets plastiques - et pris en charge par une société extérieure. La destination de ces déchets n'était pas connue par BancTec.

A l'occasion de l'arrivée à échéance du contrat, BancTec a décidé de demander à ce prestataire et d'autres des moyens d'optimiser le tri, mais aussi un rapport semestriel de gestion de ces déchets clair et précis ; registre imposé par la réglementation sur le devenir des déchets non dangereux.

Le cahier des charges qui sera remis lors de l'appel d'offres est en cours d'élaboration.



Valorisation des cartouches de scanner

BancTec a sollicité Emmaüs afin qu'en plus des cartouches d'imprimante, l'association récupère et traite les cartouches de scanner. Dans les deux cas, la collecte est gratuite.



Gestion des piles et accumulateurs

BancTec a dans ses locaux une borne de reprise des piles ménagères, destinée aux salariés, qui sont prises en charge par un éco-organisme. Or, elle met à disposition de ces clients des équipements qui contiennent piles et accumulateurs. En tant que "producteur", la réglementation lui impose de prendre en charge et d'assurer la fin de vie de ses piles et accumulateurs soit elle-même soit via un éco-organisme. De fait, afin de régulariser sa situation, BancTec étudie un contrat proposé par un éco-organisme.

Retrouvez l'intégralité du programme et les actions menées sur :
entreprises.cci-paris-idf.fr/web/environnement/dechets

Les partenaires du dispositif :

0820 012 112
0,12€/minute
entreprises.cci-paris-idf.fr

